

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF

31 Fbg des Condamines

84300 CAVAILLON

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2012/015

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2012

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	4
VOTES POUR	4
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : PONCET Norbert — PELISSIER Laurence - excusé
GUEYTTE Thierry - PECOULT Jocelyn — CALVIERE Gérard

Syndic suppléant :- LIENS Edmond - excusé DEVINE Marc - OLIVIER Denis

L'an deux mille douze et le dix sept Octobre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2012
=====

Le Président expose : le Président expose aux membres présents la nécessité d'ouvrir de nouvelles lignes de crédits pour le financement des travaux de cuvelage de la filiole de ceinture, quartier Haute Vaute, commune de Cavailon, dont le montant prévisionnel est de 90 000 € H.T.

Il précise qu'il convient de régulariser la situation comptable en établissant une décision modificative des budgets.

APRES EN AVOIR DELIBERE :

DEMANDE à Monsieur le Préfet de Vaucluse l'autorisation d'apporter au budget 2012 les modifications suivantes :

Section d'investissement :

En Dépenses :

Chapitre 23 : article 2315 : augmentation des crédits ouverts de 90 000 Euros

En recettes :

Chapitre 16 : article 1641 : ouverture des crédits à hauteur de 90 000 Euros

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve les décisions modificatives du budget 2012 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président
Mr DOMINIQUE Pierre

